

Informations administratives

Participation

Seules les inscriptions pour **toute la durée** du séminaire seront prises en considération. La participation partielle, limitée à certains sujets, n'est pas admise. L'inscription est cependant **transmissible**.

Délai d'inscription

Le délai d'inscription expire le **25 août 2006**. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception. Il est dès lors recommandé de s'inscrire immédiatement. Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation.

Finance d'inscription

La finance d'inscription au séminaire s'élève à CHF 900.– par participant (y compris les repas de midi et les pauses café des deux jours, représentant un montant de CHF 240.–).

Des chambres ont été pré réservées dans différents hôtels de Montreux pour la nuit du 25 au 26 septembre 2006. Leur prix varie de CHF 150.– à CHF 240.– selon la catégorie. La réservation et le paiement de la chambre seront effectués directement par le participant, en son nom et pour son propre compte (information sur le bulletin d'inscription joint).

Le coût de la partie récréative (menu, boissons comprises et transport en bus) a été fixé forfaitairement à **CHF 100.–** par participant. Ce montant sera reversé par les organisateurs aux prestataires de services concernés au nom et pour le compte des participants.

L'encaissement de ces frais (partie récréative), liés à des prestations autres que le séminaire lui-même, est effectué par les organisateurs au nom et pour le compte des participants eux-mêmes, cela en vue d'être reversés directement à d'autres prestataires de services.

La finance d'inscription pour le **programme complet** s'élève ainsi à **CHF 1000.–** Le bulletin d'inscription permet **d'opter pour diverses variantes**. Merci de le compléter avec soin. **A défaut, une inscription pour le programme complet sera enregistrée.**

En cas de retrait par écrit avant le 4 septembre 2006, la finance d'inscription sera **remboursée**, sous déduction de CHF 300.–; en cas de retrait après cette date, aucun remboursement n'aura lieu.

Délai de paiement

Le paiement ne s'effectue **qu'après confirmation de l'inscription**. Un bulletin de versement accompagnera cette confirmation. Le paiement est dû au plus tard le **10 septembre 2006** sous peine d'invalidation de l'inscription.

Lieu du séminaire

Le séminaire se tiendra au **Casino de Montreux**, Rue du Théâtre 9, à **1820 Montreux**.

Renseignements

Mme Anna Maurutto: tél. 022 702 15 15
amaurutto@psplaw.ch



Institut d'économie
financière et de droit
financier à l'Université
de St-Gall



Ordre romand des
experts fiscaux
diplômés

26^{ème} séminaire fiscal

Les procédures en droit fiscal

25 et 26 septembre 2006

Montreux

www.oref.ch

But et conception du séminaire

Dans le cadre de leurs séminaires communs, l'IFF et l'OREF organisent en 2006 leur vingt-sixième séminaire sur le thème des **procédures en droit fiscal**.

Le livre **«Les procédures en droit fiscal»** récemment réédité et mis à jour par l'OREF sert de support théorique à ce XXVI^{ème} séminaire. Le séminaire lui-même sera essentiellement constitué de cas pratiques. Leur étude préalable permettra un débat d'autant plus intéressant et profitable à tous les participants.

Ce séminaire s'adresse à des personnes déjà au bénéfice de bonnes connaissances de la problématique fiscale dans ce domaine et qui souhaitent rafraîchir voire approfondir leur savoir sur les points essentiels qui seront abordés dans le cadre de l'analyse de ce thème. Les procédures fiscales seront **traitées de manière systématique et complète** en tenant compte de l'état actuel de la législation et de la pratique.

Les thèmes traités sont **présentés par des spécialistes qualifiés** au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine fiscal. Ils proviennent des administrations fiscales, comme du secteur privé. Fonctionnaires fiscaux, avocats spécialisés, responsables fiscaux de sociétés fiduciaires, professeurs, les conférenciers mettront tous leur expérience et leurs connaissances au profit des participants.

Ce séminaire se déroulant à Montreux, nous vous proposons un repas en soirée, à la charge des participants, dans le cadre sympathique du Restaurant du Montagnard, à Villard s/Chamby.

Séminaire IFF – OREF
Institut für Finanzwissenschaft und
Finanzrecht an der Universität St.Gallen
Varnbüelstrasse 19
9000 St.Gallen

A
affranchir
SVP

Sujets

Lundi 25 septembre 2006

- Introduction

(M. P. Prod’hom; M. K. Stoyanov)
- I. Les principes constitutionnels et de procédure applicables en droit fiscal

(M. F. Bellanger)
- Les procédures de taxation (non-contentieux):
- II. Développements récents en matière de procédure TVA

(M. P. Prod’hom)
- III. La procédure spontanée en matière de droit de timbre et d’impôt anticipé

(H.-P. Hochreutener; M. N. Schaller)
- IV. La procédure mixte en matière d’impôts directs

(M. D. Berdoz ; M. M. Bugnon)

Mardi 26 septembre 2006

- V. Le contentieux fiscal

(M. P. Sansonetti; M. K. Stoyanov)
- VI. La créance d’impôt

(M. Ph. Béguin; M. K. Stoyanov)
- VII. Les infractions fiscales en matière d’impôts directs et dans le domaine de l’impôt anticipé, des droits de timbre et de la TVA

(M. H. Torrione)
- VIII. L’entraide administrative et judiciaire en droit fiscal international

(M. X. Oberson; M. R. Waldburger)

Horaire

Lundi 25 septembre 2006

08h.30 – 09h.00	Enregistrement
09h.00 – 09h.15	Introduction
09h.15 – 10h.45	Sujet I
10h.45 – 11h.15	Pause
11h.15 – 12h.45	Sujet II
12h.45 – 14h.15	Déjeuner
14h.15 – 15h.45	Sujet III
15h.45 – 16h.15	Pause
16h.15 – 16.h25	Présentation du prix OREF
16h.25 – 17h.55	Sujet IV

Partie récréative

Dès 19h.00	Transport par bus et soirée au Montagnard à Villard s/Chamby
------------	--

Mardi 26 septembre 2006

08h.30 – 10h.00	Sujet V
10h.00 – 10h.30	Pause
10h.30 – 12h.00	Sujet VI
12h.00 – 13h.30	Déjeuner
13h.30 – 15h.00	Sujet VII
15h.00 – 15h.30	Pause
15h.30 – 17h.00	Sujet VIII

Conférenciers et intervenants

M. Philippe Béguin, expert fiscal diplômé, avocat, CBEF
Cabinet Béguin d’expertise fiscale SA, Neuchâtel

M. François Bellanger, Professeur à l’Université de Genève, avocat, Genève

M. Denis Berdoz, avocat, Baker & McKenzie Genève

M. Marc Bugnon, chef de la Division Droit, Division principale DAT, Administration fédérale des contributions, Berne

M. Hans-Peter Hochreutener, lic. jur, Division Droit, Division principale DAT, Administration fédérale des contributions, Berne

M. Xavier Oberson, Professeur à l’Université de Genève, avocat, Etude Oberson & Associés, Genève / Lausanne, juge à la Commission fédérale de recours en matière de contributions.

M. Per Prod’hom, expert fiscal diplômé, avocat, DEA en droit européen, enseigne la TVA à l’Académie suisse pour l’enseignement de la fiscalité, Baker & McKenzie Genève

M. Pietro Sansonetti, expert fiscal diplômé, avocat, Schellenberg Wittmer, Genève

M. Nicolas Schaller, avocat, Division Droit, Division principale DAT, Administration fédérale des contributions, Berne

M. Kaloyan Stoyanov, expert fiscal diplômé, Dr. en droit, titulaire du certificat HEC de gestion financière, Ilex Trust Services SA, Genève.

M. Henri Torrione, Professeur à l’Université de Fribourg, expert fiscal diplômé, avocat, Lenz & Staehelin, Genève.

M. Robert Waldburger, Prof. Dr. iur., lic. oec., Professeur à l’Université de Saint-Gall, chef de la division Affaires de droit fiscal international et de double imposition, Administration fédérale des contributions, Berne

Directeurs du séminaire:

IFF	-	Prof. Robert Waldburger
OREF	-	Mme Myriam Steiner

IFF - OREF

Bulletin d’inscription au 26^{ème} séminaire fiscal
A retourner avant le 25.08.2006

(Prière de remplir lisiblement)

Nom:

Prénom:

Profession:

Date/signature:

Employeur (nom et adresse)

A remplir: (mettre une croix dans la case correspondante)

- ☐

Séminaire

CHF 900.–

par personne
- ☐

Soirée récréative

CHF 100.–

par personne

- ☐

Je souhaite commander le livre «Les Procédures en droit fiscal» (1177 pages, 2^{ème} édition 2005, relié, **CHF 138.–**). Une facture me sera remise directement par les éditions Haupt.

Par ailleurs, nous avons pré-réservé des chambres dans plusieurs hôtels de Montreux.

Hôtel Helvétie (***)	CHF 150.–	30 chambres	021 966 77 77
Best Western Eurotel Riviera Montreux (****)	CHF 220.–	50 chambres	021 966 22 22
Golf Hôtel René Capt (****)	CHF 240.-	30 chambres	021 966 25 25

La réservation se fera directement par et au nom du participant.

Je désire recevoir les prochains bulletins d’inscription à l’adresse ci-dessus ☐, ou professionnelle ☐, ou privée ☐.

N.B. L'encaissement des frais liés à des prestations d’hôtellerie et de transport est effectué par les organisateurs expressément au nom et pour le compte des participants eux-mêmes, cela en vue d’être reversés directement à ces autres prestataires de services.